

Date de la convocation : 29 septembre 2011

**Présents** : BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis, JUAREZ Emilio ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

**Excusés** : LANTUÉJOUL Philippe                      procuration à FILSJEAN Nicole,  
PRAOM Christian                                      procuration à Benoit HUFSCMITT.

Claude MÉNÉTRIER a été désigné secrétaire.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 01 SEPTEMBRE 2011**

Point 7 - Modification du service de la médiathèque à compter du 1er septembre 2011 : Mathieu GOGUEL demande quel est l'avis du Comité Technique Paritaire. La réponse vient d'être reçue en mairie, la municipalité n'a pas encore étudié le dossier. Il est proposé de ne pas modifier le compte rendu du conseil du 01/09/2011.

Il est proposé d'en discuter en questions diverses.

Le compte-rendu du 01/09/2011 est adopté à l'unanimité.

### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition d'inscrire deux points supplémentaires et une modification :

Présentation du rapport d'activités 2010 de la C.A.G.B.

Commission administration-finances – Modalités du transfert de trois parcelles dans le cadre de l'opération d'aménagement de la zone nord des Portes de Vesoul entre la C.A.G.B. et la ville de BESANCON.

Commission affaires sociales - subvention actions C.E.J. 2009 – Amicale modifié par subvention actions C.E.J. 2010 – Amicale.

Adoptée à l'unanimité.

En préambule, M. le Maire souhaite s'exprimer sur l'article paru dans l'Est Républicain concernant le Conseil municipal du 01/09/2011. Il est regrettable que celui-ci n'ai traité que 7 points sur 28 inscrits à l'ordre du jour et que sur ces 7 points, 5 aient été erronés. Il faut préciser que le correspondant n'était pas présent en séance et que le compte-rendu n'était pas encore diffusé.

Le Conseil municipal estime à l'unanimité que ce manque d'information et que ces erreurs sont préjudiciables pour les administrés Saônois.

### **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DE LA C.A.G.B. :**

Par la diffusion d'un film, les différentes compétences et actions menées par la C.A.G.B., sont détaillées. Celui-ci est consultable sur le site du Grand Besançon : [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

### **COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE**

#### **1. Dates des manifestations**

- Samedi 8 octobre      **de 8 h à 15 h**                      Bourse aux sports organisée par l'Amicale, Espace du Marais.
- Samedi 15 octobre    **à partir de 15 h 45**                   Cérémonie protocolaire pour l'accueil de la délégation allemande, et vin d'honneur, Espace du Marais.
- à 20 h**                                      Fondue géante et soirée dansante avec spectacle « la Varsovienne », Espace du Marais.
- Mercredi 2 novembre **à 17 h et 20 h**                      Cinéma, Espace du Marais.
- Samedi 5 novembre   **de 10 h à 12 h**                      L'Art sur un Plateau, Médiathèque l'Outo.  
                                  **et 13 h 30 à 18 h**

## **2. Bilan du vide-greniers**

Le temps magnifique a permis le succès de ce vide-greniers 2011.

La construction du plateau sportif a réduit le nombre d'emplacements à 133 (soit 100 exposants dont 57 Saônois), cette année au lieu de 152 en 2010. Comme prévu l'O.M.S. a vendu des ouvrages issus du désherbage de la médiathèque et des anciens pupitres des classes primaires.

Nicole FILSJEAN remercie les employés communaux, les élus et leurs conjoints ainsi que Philippe DELCEY pour leur aide apportée au bon déroulement de cette manifestation, ainsi que l'association des Boulistes qui a assuré la partie buvette.

Le prochain vide-greniers aura lieu le dimanche 30 septembre 2012.

## **3. Exposition Thomas HENRIOT**

La deuxième exposition automnale se déroulera du 1<sup>er</sup> au 26 octobre 2011 à la médiathèque. « Les carnets d'encre » de Thomas HENRIOT représentent des scènes, des visages, des paysages qu'il a découverts au cours de ses différents voyages.

Le vernissage, ouvert à tous, de cette exposition aura lieu le vendredi 7 octobre à 18 h.

## **4. L'art sur un plateau : le 5 novembre 2011**

Tous les deux ans, le Comité d'animation organise cette manifestation qui met en valeur les trois artistes présents au cours des dernières expositions soit pour cette année, Julie CLEMENT, Thomas HENRIOT et Régina LEMOIGNE.

D'autres disciplines artistiques et diverses œuvres compléteront ce plateau : du raku japonais, des marionnettes d'ombre réalisées par un maître chinois datant de plus d'un siècle, un facteur d'instruments qui présentera des flûtes venant d'Irlande, du Japon en passant par l'Iran. L'association Besancourt proposera plusieurs courts-métrages sur le thème de l'altérité, un réalisateur sera présent et une discussion pourra s'engager. Deux auteurs, une illustratrice de livres pour enfants et un conteur africain devraient également être présents.

## **5. Accueil de la délégation D'HECKENDALHEIM les 14, 15 et 16 octobre**

Emilio JUAREZ fait part du décès de M. Ludwig DIER, ancien maire d'HECKENDALHEIM, qui a beaucoup œuvré au succès du jumelage.

M. le Maire invite le Conseil municipal à faire une minute de silence en sa mémoire. Un message sera envoyé à la famille pour présenter les condoléances du Conseil municipal et du Comité de Jumelage.

43 amis allemands seront accueillis par les Saônois.

Les inscriptions pour la fondue géante et la soirée dansante sont possibles jusqu'au 12 octobre auprès du Comité de Jumelage.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour créer une dynamique à partir du vendredi matin. Les agents communaux ainsi que les élus sont remerciés pour le travail effectué et leur investissement à l'occasion de cette manifestation.

## **COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES**

### **6. Abaissement de la cotisation C.N.F.P.T. pour la formation des agents : vœu pour le maintien**

Le Parlement, dans la loi de finances rectificative pour 2011, a adopté un amendement qui abaisse de 1 % à 0.9 % la cotisation versée au C.N.F.P.T. (Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale).

Cette décision ampute les ressources du service de 33.8 millions par an à compter de 2012. La cotisation 2010 de la commune de Saône était d'un montant de 3 302 €.

Cette diminution de ressources modifiera les conditions d'accueil des agents en formation, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les budgets des collectivités (suppression de la prise en charge des frais de transport, de restauration, d'hébergement et mise en place de formations payantes).

La demande au gouvernement de revenir sur cette décision est soutenue par l'Association des Maires de France. Les collectivités sont donc sollicitées pour soutenir cette demande par un vœu à adresser à Monsieur le Préfet.

Il est demandé aux élus de se prononcer sur :

- le rétablissement du taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Adopté à l'unanimité.

### **7. Lancement de l'enquête publique pour la D.U.P. voirie secteur de la Gare : information**

L'enquête publique et l'enquête parcellaire conjointe préalables à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition de terrains nécessaires à l'aménagement de la voirie dans le secteur de la gare se dérouleront du 24/10/2011 au 09/11/2011.

Pendant cette période le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet à la mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie à l'exception des jours fériés et du 31/10/2011.

Les observations pourront être adressées directement par écrit à la mairie de Saône, au commissaire enquêteur qui les annexera aux registres d'enquêtes.

Cette enquête publique est nécessaire car l'acquisition de parcelles pour l'aménagement des ronds points posent des problèmes avec deux propriétaires. C'est l'avis du Préfet qui validera ou non la D.U.P. (Déclaration d'Utilité Publique).

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences en mairie aux dates suivantes :

- Lundi 24 octobre 2011 de 9 h à 12 h
- Samedi 29 octobre 2011 de 9 h à 12 h
- Mercredi 9 novembre 2011 de 14 h à 17 h

## **8. Remboursement frais de déplacements**

Alain VIENNET, Dominique PEYRARD, Christophe DETOUILLO, l'architecte et l'assistant à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du groupe scolaire se sont déplacés le 27/09/2011 à DAMPIERRE LES BOIS pour voir différentes propositions de sols pour le groupe scolaire. Les frais occasionnés par ce déplacement ont été réglés par le Maire.

Le Conseil municipal décide :

- De rembourser au Maire, la somme de 106.08 € pour ces frais de déplacement.

Adopté à l'unanimité.

## **9. Transfert de trois parcelles de la ville de Besançon à la C.A.G.B.**

M. le Maire explique que la C.A.G.B. a déclaré d'intérêt communautaire la zone d'activités des Portes de Vesoul, par délibération en date du 14 septembre 2001. Pour réaliser l'aménagement de la zone nord (partie située au dessus de la rocade), la C.A.G.B. et la ville de Besançon ont convenu le transfert de trois parcelles de la ville à la C.A.G.B.. L'acquisition de ces trois parcelles par la C.A.G.B. serait réalisée pour un montant total de 45 448 € (soit 6 € / m<sup>2</sup>). Les frais de notaire sont estimés à 2 500 €.

Cette décision doit être approuvée à la majorité qualifiée par l'ensemble des communes de la C.A.G.B..

Il est donc demandé au Conseil municipal de se prononcer favorablement sur les modalités financières et patrimoniales du transfert de trois parcelles entre la C.A.G.B. et la Ville de Besançon telles que définies dans le projet de délibération du Conseil de la C.A.G.B. du 6 octobre prochain.

Adopté à l'unanimité.

## **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES**

### **10. Subvention actions C.E.J. 2010 – AMICALE**

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la commune verse une subvention, à l'Amicale pour les animations qu'elle propose aux jeunes. Le bilan des activités 2010 réalisées par l'AMICALE présente un reste à financer de 2 623.00 €.

La C.A.F. participe pour un montant de 142.02 €.

Comme les années précédentes la commission propose de verser à l'association le montant perçu par la C.A.F. et de compléter pour la même somme et de valider la participation 2010 pour un montant de 284.04 €.

Adopté à l'unanimité.

### **11. Repas des anciens : préparation et âge des participants**

Le repas des anciens offert par la municipalité aux Aînés de Saône aura lieu le dimanche 7 janvier 2012.

La commission propose que le Conseil se positionne sur les points suivants :

- Augmentation de la limite d'âge pour pouvoir participer au repas : 67 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 (au lieu de 66 ans) et confirmation de la décision prise en octobre 2009 à savoir l'augmentation de l'âge requis d'un an tous les deux ans.
- Maintien du prix du repas à 16 € pour les conjoints de moins de 67 ans ou les conjoints n'habitant pas Saône.
- Repas préparé par un traiteur et service assuré bénévolement par les élus.
- Portage des colis par les élus aux personnes de plus de 67 ans qui ne peuvent pas se déplacer et qui le souhaitent,
- Animation à la maison de retraite, un après midi avec portage de colis.

Approuvé à l'unanimité.

### **12. Groupe scolaire : information**

Le Dossier de Consultation des Entreprises n'est pas tout à fait terminé, car quelques points sont encore à étudier : ajout de sanitaires dans la salle de sport, modifications sur les accès des sanitaires par la suppression de la mutualisation pour des questions de sécurité entre la partie école et périscolaire, choix des revêtements de sols.

Le réseau d'assainissement pour la collecte des eaux usées et des eaux pluviales de ce secteur devra être repris. Une étude a été demandée à B.E.J. et à Gaz et Eaux pour évaluer le type d'installations qui résoudrait ces problèmes. Plusieurs solutions sont envisagées et doivent être étudiées précisément.

La commission finances a étudié le dossier pour réfléchir aux possibilités de financement.

Mathieu GOGUEL s'interroge sur les possibilités de la commune à emprunter et sur l'incidence financière auprès des administrés.

M. le Maire rappelle que pour respecter les règles budgétaires : le budget principal est financé par l'impôt alors que le budget assainissement est un budget autonome qui doit être équilibré sans participation d'autres budgets de la commune mais éventuellement par le recours à un emprunt dont les remboursements sont couverts par les redevances perçues. De plus, le réseau d'assainissement est à revoir dans de nombreux quartiers dont celui-ci, comme le prévoit le schéma directeur d'assainissement.

## **COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT**

### **13. Fleurissement : concours du Comité Départemental du Tourisme**

Muriel MARCEAU informe que la commune de Saône a obtenu un prix de 250 € et une composition de vivaces, lors du concours « villes et villages fleuris », organisé par le Conseil général. La commission remercie l'implication des agents communaux et plus particulièrement Nicolas FLORIN.

Les résultats du concours régional auront lieu le 05/11/2011 à 10 h 30.

### **14. Plateau sportif : information**

Le planning fixé pour les travaux est respecté. Le plateformage du terrain de football est terminé et la pose du revêtement synthétique du terrain de football, des barrières qui clôtureront le terrain et les fondations du gymnase sont en cours.

Le principal du collège a fait part de sa satisfaction, quant à la bonne gestion de la sécurité du chantier.

Il sera proposé l'inauguration du terrain de football dès sa réception ainsi que la pose de la première pierre du gymnase.

A cette occasion l'ensemble de la population et des clubs utilisateurs seront conviés.

La Commission communication sports et jeunesse aura à sa charge d'organiser, ce même jour, une rencontre sportive élus-personnel sur ce nouveau stade.

## **COMMISSION URBANISME**

### **15. Etat des demandes d'urbanisme**

<b>COMMISSION URBANISME LE 20 SEPTEMBRE 2011</b>					
<b>DP</b>	MERCIER Patrick	6 rue du Bouleau	Changement couverture		02553211C0047
<b>DEPOT</b>	ECREMENT Benoit	3 B rue des Hurlevents	Réalisation d'une clôture + portail en bois		02553211C0049
	THIEBAUT Yves	28 avenue de la Gare	Pose et fixation d'un abri de jardin		02553211C0050
	MARCHIZET Frédéric	9 rue Le Pied De Roche	Rénovation de la toiture		02553211C0051
	GOY Hervé	7 rue des Hurlevents	Création d'une piscine enterrée		02553211C0052
	ROGNON Michel	2 rue du Chat Perché	Pose de 2 fenêtres de toit (velux)		02553211C0053
	PELLETIER Charles	1 rue du Fourney	Rénovation de façades		02553211C0054
<b>DP</b>	DEFRASNE Jean-Marie	3 rue Chopin	Ouverture d'une façade	Tacite	02553211C0038
<b>DECISION</b>	CARBILLET Stani	11 rue de la Fontaine	Clôture + poulailler	Tacite	02553211C0039
	CHEVE Didier	8 rue de la Paix	Réfection toiture	Tacite	02553211C0040
	REGAZZONI Philippe	24 rue des Tilleuls	Pose d'un vélux (Pièces complémentaires)	Tacite	02553211C0041
	FIMOGEST	14 rue de l'Industrie	Stockage de terre végétale	Tacite	02553211C0042
	PAGNOT André	53 rue Louis Pergaud	Construction d'un appenti	Tacite	02553211C0043
	JOUFFROY Didier	11 bis impasse du Clousey	Création de fenêtres de toit type vélux	Accordé	02553211C0044
	Coopérative Agricole Terre Comtoise	5 rue de L'Industrie	Rénovation totale du toit principal	Tacite	02553211C0045
	TISSERAND Franck	24 avenue de la Gare	Diverses démolitions partielles pour la création d'une terrasse, de fenêtres, de portes, d'escalier + rénovation de toiture	Refusé	02553211C0046
	VILLAUMIE Danielle	22 rue du Cheneau Blond	Construction d'un auvent	Accordé	02553211C0048
<b>PC</b>	MAÎTRE Jean	9 Grande Rue	Réhaussement partiel et réfection couverture + remplacement fenêtres et portes		02553211C0018
<b>DEPOT</b>	VAMDA	Rue du Petit Frêne	création d'une nouvelle porte d'accès livraison		02553211C0019
	CARRY PASCAL	Rue du Moulin	Construction d'un chalet		02553211C0020
	CHAMBIN Christian	11 rue de la Croix de Mission	Construction d'un abri à bois		02553211C0021

	TISSERAND Franck	24 avenue de la Gare	Diverses démolitions partielles pour la création d'une terrasse, de fenêtres, de portes, d'escalier + rénovation de toiture		02553211C0022
	SCI AMETYSTE	14 rue de l'Industrie	Création d'un abri matériel + pose de panneaux photovoltaïques		02553211C0023
<b>PC DECISION</b>	RENAUDE Régis	2 impasse du Chateau	Garage (Pièces complémentaires)	Accordé	02553211C0015
	BATILDE Fabienne	2 route de Gennes	Véranda (Pièces complémentaires)	Accordé	02553211C0016
	MILAN Christophe	49 rue Louis Pergaud	Construction d'un appenti	Accordé	02553211C0017
<b>PC MODIF DEPOT</b>	MAIRIE de SAONE	26 Grande Rue	Groupe Scolaire (Modifié à 6 mois)		02553211C0012
<b>PC MODIF DECISION</b>	ELATION/SYLOUTITI	Rue de la Mairie	Transfert de Permis Cabinet Médical	Refusé	02553210C0020(2)
	BOURQUIN Stéphane	3 B rue de la Glacière	Modifications PC	Accordé	02553210C0022(1)
	AKERYS	Avenue de la Gare	Modifications des T4 en T5	Accordé	02553210C0036
<b>PA MODIF DECISION</b>	HILLENWECK Véronique	Les Vergers de Chateau Grillot	Modification règlement pour l'implantation d'annexes	Accordé	LT02553205B0001(1)
<b>CUa DECISION</b>	SCP BOCQUENET	12 rue de la Corvée	Simple information		02553211C0031
	JOUBERT/CUSENIER	12 rue du Château	Simple information		02553211C0032
	JOUBERT/CUSENIER	16 rue des Thuyas	Simple information		02553211C0033
	SCP MARCONOT	20 rue du Colombier	Simple information		02553211C0034
	SCP MARCONOT	35 rue des Anémones	Simple information		02553211C0036
	SCP MARCONOT	1 rue de la Mairie	Simple information		02553211C0037
	SCP PASQUIER	17 avenue de la Gare	Simple information		02553211C0038
	SCP MARCONOT	12 rue du Clousey	Simple information		02553211C0039
	SCP BOURGEOIS	9 allée Louis Jahier	Simple information		02553211C0040
	SCP CALLIER	18 rue des Anémones	Simple information		02553211C0041
	SCP RACLE & COLIN	22 rue du Pied de Roche	Simple information		02553211C0042
	SCP PHILIPPE	11 rue de la Mairie	Simple information		02553211C0043
	SCP MARCONOT	Le Grand Saône	Simple information		02553211C0044
<b>CUb DECISION</b>	SCP MARCONOT	La Messarde	Simple information		02553211C0035
<b>Nom des vendeurs</b>					
<b>DIA</b>	SCP MARCONOT	24 r Fontaine, 1 r Marais	LOCATELLI / CARRIER		
	JOUBERT/CUSENIER	16 rue des Thuyas	FAUCOMPRE / VALLA		
	SCP RACLE & COLIN	ZI de la Gare	SCI FINESTRAT		
	SCP ZIMMERMAN	2 b route de Gennes	COCHARD Patrick		
	SCP PASQUIER	17 avenue de la Gare	CHARPY / FIGON		
	SCP ZEDET	33 & 31 r de la Fontaine et avenue de la Gare	VIENNET / THURIOT		

## **16. Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2010 du Syndicat Intercommunal des Alaines**

Patrice DI BENEDETTO présente le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public du S.I.A. pour l'assainissement collectif, transport et traitement des eaux usées.

Ce syndicat regroupe les communes de GENNES, MONTFAUCON et SAONE pour une population desservie d'environ 5245 habitants et 1946 habitations ou immeubles. Le réseau est composé de 4 km de collecteur traité à la station d'épuration. Par un contrat d'affermage, la société Gaz et Eaux a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Ce rapport est consultable en mairie.

Adopté à l'unanimité.

## **17. Travaux rue de la Fontaine : état d'avancement**

La pose de tuyaux traversant l'avenue de la gare a été réalisée afin de compléter cette tranche de travaux. Concernant la partie haute de la rue de la Fontaine, les travaux devraient se terminer avant fin octobre.

La réalisation des enrobés de surface ont été réalisés sur le haut de la rue de la Fontaine et avenue de la Gare afin de réduire les désagréments.

La défense incendie sera adaptée à ce nouveau réseau en optimisant au maximum le maillage et le positionnement des poteaux. Comme à chaque réalisation de travaux, les élus y seront attentifs.

Le S.I.E.H.L ne rencontre aucun problème pour les travaux d'alimentation en eau potable réalisés parallèlement à ceux de la commune de Saône.

La 2<sup>ème</sup> tranche de travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable pour le bas de la rue de la Fontaine débutera à la suite de ces travaux pour une durée approximative de trois mois (sauf aléas climatiques).

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### 18. Service médiathèque

M. le Maire souhaite revenir sur le projet de réorganisation de la médiathèque. Melle HARBAOUI a été embauchée sous contrat afin de seconder Mme VOIRON. Cette décision a reçu l'approbation de l'ensemble des élus. La réorganisation du service médiathèque a pour but d'améliorer le service offert à la population.

Il est regrettable les outrages et pressions faits par quelques lectrices à l'encontre de Melle HARBAOUI.

L'ensemble des élus réaffirment publiquement la confiance qu'ils ont en elle.

M. le Maire prévient que si ces agissements ne cessent pas, une plainte sera déposée au nom de la commune.

### 19. Dates à retenir

- Fermeture de l'ensemble des services municipaux    lundi    31 octobre    2011
- Conseil municipal    mercredi    9 novembre 2011 à 20 h
- Conseil municipal    jeudi    8 décembre 2011 à 20 h

La séance est levée à 22 h 45.

Le Maire,  
Alain VIENNET

  


Le rapporteur,  
Claude MENETRIER

